

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 81

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

étioureux tchu les selles, les fauteuils, lestâles, le foénat... ai revoichint tot en moénaint in trayin de matan. Ci tintamarre déchiray les arailles di papa que n'était pe habituay en in tà tchairibairi. Pou les faire ai ràtay, ai ne trové pe d'âtre moyin que de les tu botay à ié, çò qu'ài fessé en effet tot content, mais non sans poène. A bout de quéque temps, lai daime rentré an l'hôta, ai peu comme elle ne voyé pe les afains, elle dié en son hanne: « E-te botay les afains à ié ? — Dé ô qu'ài ré-pongé, ces petés craipâs fesint en raimaidge d'enlié ; i me seu pensay de m'en débarraissié en les fesin se couchiè. — E-te fay soi ? qu'elle dié. — Bin clâr i ay fay inco prou soi, se ce n'a qu'aivô ci peté biain. Stuli m'é bayié di felay ay retouèdre. Ai ne velait pe po to les diailes, se léchiè dévêti. Ai railai, ai gueulay, ai djaip-pay, ai tripenay, ai défrappay, ai l'euche fayu voi. Main i l'ay tot de mainme mayiè.

I crais mitenaint qu'ài dremant tu. » Tchu soli lai fanne allé voi se le professeur aivay bin fait les tchoses, tian elle remairtié qu'ài y en aivay sept à ié, en piaice de ché ! Le peté biain que s'était dinche débaittu, et que ne velait pe allay faire dodo d'aivô les âtres, était le peté des végins, que le bon papa aivay foray à ié d'aivô les sines. — Lai fanne en feut po le revêti, ai peu le remennay ai l'hôta. Allay dire mitenaint que les saivaints n'aint pe de distraction.

Stu que n'a pe de bôs.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 79 du *Pays du Dimanche* :

308. ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Les quatre nombres sont :

$$35 \cdot 49 \cdot 6 \cdot 294 = 384$$

$$35 + 7 = 42.$$

$$49 - 7 = 42.$$

$$6 \times 7 = 42.$$

$$294 : 7 = 42.$$

309. LETTRES MÉLANGÉES.

MOTS ET NOTES DE MUSIQUE.

ASILE. — *Fa*. — Falaise.

CHER. — *Ut*. — Utrech.

ECROU. — *Do*. — Cordoue.

GEMI. — *Sol*. — Limoges.

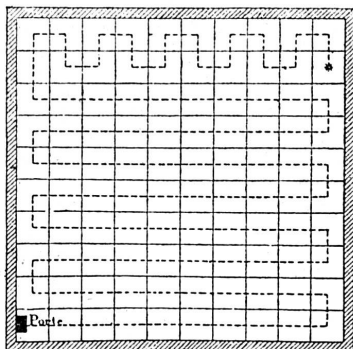
ANSE. — *Mi*. — Amiens.

CANNE. — *Si*. — Ancenis.

MINES. — *La*. — Malines.

ANCRES. — *Ré*. — Sancerre.

310. SURPRISE.



NOTA. — Il y a des variantes.

311. LANGAGE FRANÇAIS.

Dépouiller le vieil homme.

Cette expression est un souvenir textuel de la formule employée chez les Juifs, pour ordonner au néophyte de revêtir de nouveaux habits avant d'entrer dans le sanctuaire.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.

Louis Comte, sacristain à Courtételle ; J. A. Bourquin, buraliste postal à Soubey ; Alfred Marquis à Huningue ; Charles Dentz à Porrentruy ; Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Joseph Grimaitre à Montignez ; Albert Crellet, employé à Porrentruy.

316. CHARADE.

Jeunes filles, cousez, c'est votre grande affaire ;

Mon premier vous aidera.

Mais s'il s'agit de vous distraire,

Mon second vous servira.

Quant à l'entier, craignez bien de le faire,

Car, s'il est long, il vous fatiguera.

317. ANAGRAMME.

De quelques eaux d'abord je suis la qualité,
Au malade souvent j'ai rendu la santé ;
Mêlez-moi ; de l'histoire, en montant la car-
[rière,
Je formerai soudain une tribu guerrière.

318. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X 1° — Journal.

X X X X X X 2° — Orner le style.

X X X X X X 3° — Remise des bateaux

X X X X X X 4° — Repas antique.

X X X X X X 5° — Diamant.

X X X X X X 6° — Ami de Pylade.

319. LOGOGRIPHE.

Avec cinq lettres que de mots :

D'abord un illustre héros,

Né sous le ciel de l'Italie ;

Deux villes ; un nom masculin ;

Arbre ; l'élément du marin ;

Un habitant de Barbarie.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 1^{er} août prochain

Bons mots

Toto au dessert, s'adresse à une dame qui a diné avec ses parents.

— Alors, dit-il, on va bien-tôt te cueillir, dis ?

— Pourquoi ça ? demande la dame stupéfaite ?

— Mais parce que maman disait l'autre jour que tu commençais à devenir mûre !

Toto à son père :

— Papa, pourquoi le président de la Chambre met-il son chapeau quand on fait du bruit ?

— C'est pour indiquer qu'il en a par dessus la tête.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Charmoille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 23 à 3 h. pour passer les comptes.

Courtemaiche. — Le 23 à 2 h. pour nommer un conseiller, voter le règlement d'assistance et nommer un délégué à la commission d'hygiène.

Muriaux. — Le 23 à 3 h. pour passer les comptes, décider si l'on mettra une place d'instituteur au concours, nommer une commission pour la révision du règlement de jouissance.

Pleujouse. — Le 30 à 4 h. pour décider si l'on mettra la place de régent au concours, nommer un conseiller, voter les règlements d'assistance etc..

Cote de l'argent

du 19 juillet 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

Çà et là

A l'Académie des sciences à Paris. — M. F. de Courmelles fait une communication sur les modes d'exploration de l'estomac par les rayons X. Il fait ingérer aux malades dont il veut photographier l'estomac, de 10 à 15 grammes de sous-nitrate de bismuth, en même temps qu'un repas copieux.

On peut obtenir, après cette ingestion, une épreuve radiographique indiquant nettement la forme et le volume de l'estomac.

L'épreuve que présente l'auteur représente un estomac rétréci et à aspect bitrapézoïdal. Le malade sur lequel elle a été exécutée avait absorbé des substances corrosives il y a quelques années et depuis lors ne se nourrissait qu'avec un peu de pain beurré et du thé.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.



Où se tient le héron ?